

Projet d'extension du quai de Radicatel : donnez votre avis


Le terminal de Radicatel situé sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville (76) est un site stratégique pour le développement économique à l'échelle régionale. HAROPA - Port de Rouen vous présente le projet de modernisation de cette installation portuaire dans le cadre de la concertation préalable du public qui a lieu du 1er au 31 mars 2021. Informez-vous et donnez votre avis.



- Port de Rouen -
Publié le 16 Février 2021

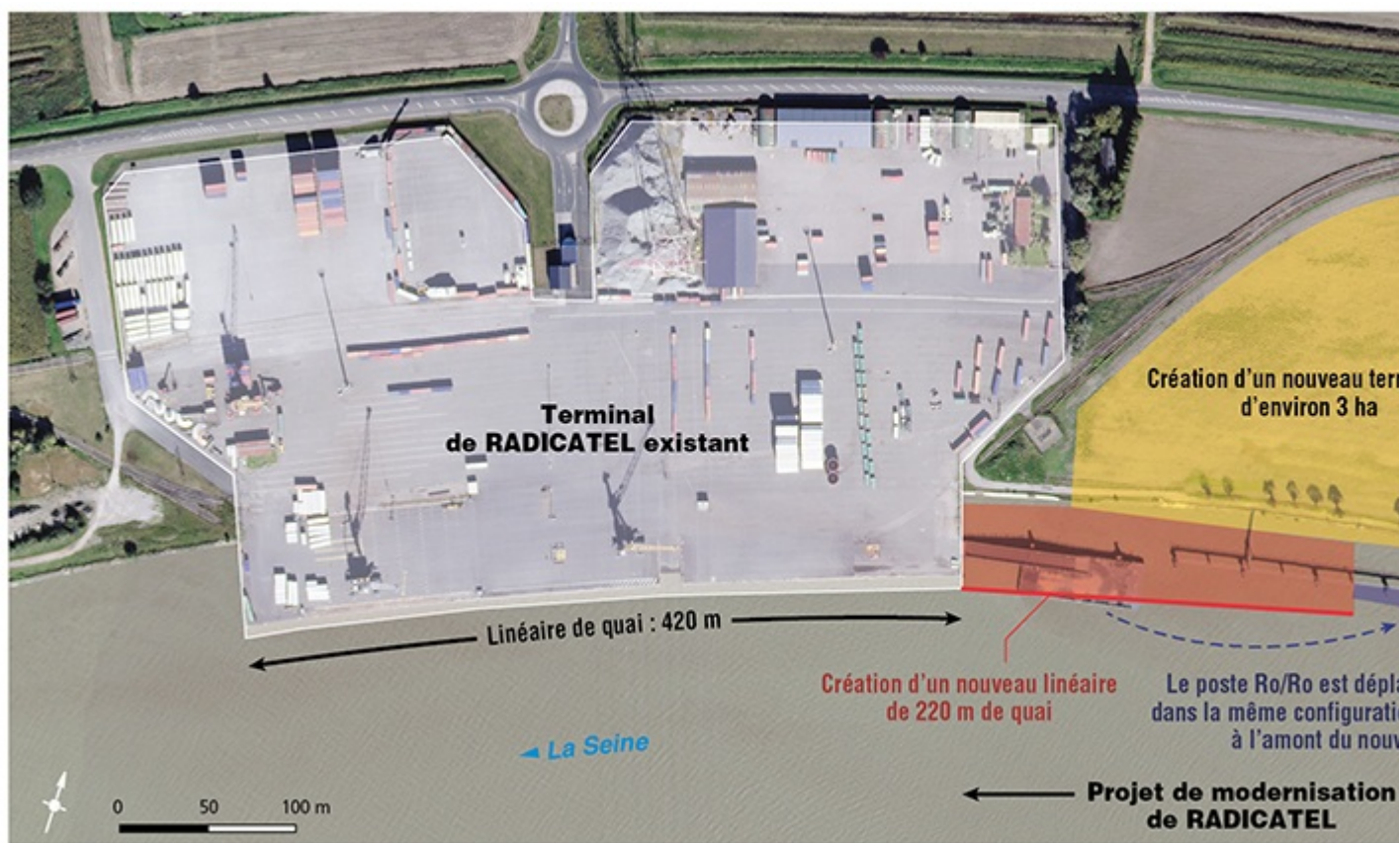
Sur le terminal de Radicatel, transitent des conteneurs, des colis lourds ainsi que des vracs liquides. Des études menées, notamment en partenariat avec Caux Seine Agglo, ont confirmé le potentiel et l'attractivité de ce terminal mais aussi la nécessité de le moderniser afin de permettre son développement.

Un projet en cohérence avec l'amélioration récente des accès maritimes du Port de Rouen

Ce projet de développement vise à augmenter les capacités d'accueil, de manutention et de stockage des marchandises chargées et déchargées à Radicatel, en portant le nombre de mètres linéaires du quai de 420 à 660. Ce projet s'inscrit par ailleurs totalement dans le prolongement des travaux qui ont été menés ces dernières années dans le cadre du [Programme d'amélioration des accès maritimes du port de Rouen](#) , dans la mesure où la souille de ce futur quai sera au gabarit du chenal approfondi (soit 11,30m de tirant d'eau à la descente). Ainsi, les clients implantés autour du terminal de Radicatel pourront bénéficier de capacités nautiques de premier plan.

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/actualites/projet-dextension-du-quai-de-radicatel-donnez-votre-avis>

Le montant des travaux est évalué à 17,20 M€ HT, financés par HAROPA - Port de Rouen, l'Union Européenne, l'Etat et la région Normandie.



Du 1er au 31 mars 2021 : contribuez à la réflexion autour de ce projet

HAROPA - Port de Rouen a souhaité organiser une concertation préalable du public du 1er au 31 mars 2021, en conformité avec le code de l'Environnement. Cette concertation permettra de faire remonter les enjeux de ce projet portés par les riverains et les parties prenantes de façon à les intégrer en amont dans la conception du projet. Le dossier de concertation et des registres seront mis à disposition du public aux mairies de Saint-Jean-de-Folleville, Lillebonne et Port-Jérôme-sur-Seine, à la maison de l'intercommunalité Caux Seine Agglo ainsi que dans les bureaux de HAROPA - Port de Rouen à Saint-Jean-de-Folleville et à son siège social à Rouen. Ce dossier sera également consultable sur la plateforme en ligne rouen-haropaports.com/extension-du-quai-de-radicatel sur laquelle il est aussi possible de déposer sa contribution dès le 1er mars 2021. A l'issue de la concertation, le bilan de cette concertation sera rendu public et mis en ligne sur le site internet cité ci-dessus.

□